

question l'engagement tout aussi réel que nous avons à l'égard de toutes ses dispositions.

Par dessus tout, il importe que l'arbre ne nous empêche pas de voir la forêt. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est un jalon important du processus de la détente, mais non son aboutissement ultime. Si nous convenons, comme c'est le cas, que la détente est un processus, il faut savoir comment l'évaluer. Il ne fait pas de doute qu'une période de deux ans est trop courte pour juger de son succès ou de son échec. D'après nous, le grain est semé et nous devons lui laisser le temps de germer: sans tomber dans la complaisance à Belgrade, nous ne devrions pas faire nos comptes trop tôt. Je pense aussi qu'il faut prendre soin de passer en revue ce qui a été réalisé et ce qui ne l'a pas été, d'une manière ne compromettant pas les perspectives de la détente, laquelle reste notre objectif ultime.

A n'en pas douter, ce sont les droits de l'homme qui seront au coeur du débat. Je ne surprendrai personne en disant qu'à des degrés divers les pays de l'Europe de l'Est ne respectent pas les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Nous savons tous ce qui s'est produit, il y a près de dix ans, lorsque l'un d'eux a émis l'idée qu'un "socialisme à visage humain" était possible. Nous savons aussi qu'une bonne partie du différend doctrinal, entre les partis communistes au pouvoir en Europe de l'Est et certains de leurs partis frères en Europe de l'Ouest, tient justement à la mesure dans laquelle le communisme et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales peuvent se concilier. Pour le moment, de toute façon, on peut supposer que la majorité des gouvernements de l'Europe de l'Est estime que les droits de l'homme portent une atteinte directe à leur régime social.

Quoi qu'il en soit, la situation des droits de l'homme en Europe de l'Est n'est pas immuable. Elle est différente aujourd'hui de ce qu'elle était, disons, il y a vingt ou même dix ans. L'Acte final exerce indiscutablement une certaine influence. Mais d'autres pressions s'exercent et continueront probablement de s'exercer à mesure que les gouvernements d'Europe de l'Est auront la tâche difficile de diriger une société moderne. A tout prendre, je crois que les chances de voir respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales en Europe de l'Est sont plus grandes dans un climat de détente internationale qu'elles ne le seraient si l'Union soviétique et les autres pays de la région avaient le sentiment que leur régime est menacé.

Quelle est donc la meilleure direction à suivre dans ces circonstances? Il s'agit, je pense, de continuer à proclamer notre engagement profond à la cause des droits de l'homme, de bien faire comprendre que la responsabilité de veiller au respect des droits de l'homme revient, d'abord et avant tout, à chacun des gouvernements sur son propre territoire, conformément aux obligations auxquelles il a librement consenti; il s'agit aussi de faire en sorte que les gouvernements remplissent ces obligations et que les citoyens gardent le droit de faire pression en ce sens sur leur gouvernement. Il faut, enfin, insister comme nous l'avons fait à Helsinki, sur le rapport entre les droits de l'homme et la paix, la justice et le bien-être nécessaires si l'on veut continuer sur la voie des relations amicales et de la coopération entre les États parties à l'Acte final.